

---

Régine Azria

## **POIRIER (Véronique), *Ashkénazes et Séfarades. Une étude comparée de leurs relations en France et en Israël (années 1950-1990)***

Paris, Cerf, 1998, 312 p. (bibliogr., tabl.)

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Régine Azria, « POIRIER (Véronique), *Ashkénazes et Séfarades. Une étude comparée de leurs relations en France et en Israël (années 1950-1990)* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 110 | avril-juin 2000, document 110-40, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/20591>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/20591>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Régine Azria

## **POIRIER (Véronique), *Ashkénazes et Séfarades. Une étude comparée de leurs relations en France et en Israël (années 1950-1990)***

Paris, Cerf, 1998, 312 p. (bibliogr., tabl.)

Pagination de l'édition papier : p. 98-99

- 1 Malgré la ponction démographique opérée par la shoah, laquelle a essentiellement mais non exclusivement affecté les juifs ashkénazes (les juifs grecs et, plus largement ceux des Balkans, d'origine et de culture séfarades, ont eux aussi été victimes du nazisme), ces derniers restent globalement majoritaires par rapport aux juifs séfarades. Cela étant, les populations juives de France et d'Israël partagent une particularité qui les distingue des populations juives des autres pays, notamment des États-Unis, d'ex-Union soviétique, d'Argentine ou de Grande-Bretagne : elles comptent les deux plus grandes concentrations de juifs séfarades. Cette spécificité commune trouve son explication dans l'histoire de chacun de ces deux pays. Puissance coloniale, la France a accueilli, au moment des indépendances des pays du Maghreb, la quasi totalité des rapatriés juifs d'Algérie, qui étaient français depuis 1870, ainsi qu'un nombre important de juifs tunisiens et marocains. De son côté, pour des raisons liées à sa vocation de « rassemblement des exilés », Israël accueille les juifs de toutes provenances, au nombre desquels les juifs orientaux/séfarades (confondus sous la même appellation) du Bassin méditerranéen, du Proche et du Moyen-Orient (Afghanistan, Balkans, Égypte, Iran, Irak, Libye, Turquie, Yémen, etc.). C'est ainsi que les deux pays se sont trouvés confrontés presque simultanément au choc frontal, inégal et violent, qu'ont été les retrouvailles historiques entre les deux grandes branches du judaïsme ; choc de populations et choc de cultures, la population juive d'accueil étant dans les deux cas, constituée majoritairement de juifs européens, acquis aux valeurs de l'Occident et socio-économiquement intégrés dans leurs environnements respectifs.
- 2 Ainsi, en France comme en Israël, les séfarades (orientaux) ont été précédés par les ashkénazes (occidentaux) ; dans les deux cas, les cadres de vie juive, à l'échelle communautaire en France, à l'échelle nationale en Israël, ont été pensés et mis en place par ces derniers, conformément à leur vision propre. Au handicap qu'a constitué pour les séfarades cette antériorité des ashkénazes – détenteurs des postes de pouvoir et de décision -, s'en est ajouté un second : leur inégale répartition socio-économique et culturelle entre Israël et la France. Si, sur le plan quantitatif, les juifs séfarades se sont répartis de façon à peu près égale entre les deux pays, il en est allé tout autrement de leur répartition « qualitative ». En effet, les élites communautaires, socio-culturelles et économiques du judaïsme maghrébin, détentrices d'un « capital culturel et économique » – et qui auraient été susceptibles d'encadrer et de tirer « vers le haut » les membres les plus faibles de leurs communautés d'origine – ont massivement opté pour la France (et accessoirement pour d'autres destinations occidentales comme le Canada), laissant la prise en charge des plus démunis à Israël. On connaît la suite, à savoir, l'échec de l'intégration des juifs séfarades en Israël, un rattrapage socio-économique et culturel toujours inachevé, des blessures psychologiques encore mal refermées, une récupération cynique par les partis politiques séculiers et/ou ultra-orthodoxes de droite et d'extrême-droite ; tandis qu'en France cette intégration se faisait en l'espace de moins d'une génération, avec la constitution d'une classe moyenne et surtout l'émergence d'une élite séfarade française dont la réussite exceptionnelle se manifeste dans tous les domaines, de la politique au business, en passant par la science, l'université, l'art et la culture.

- 3 L'ouvrage rappelle les différentes étapes de cette double histoire, tout en privilégiant le versant séfara. Cela étant, on ne peut que regretter, compte tenu de l'intérêt du sujet, l'absence de recul critique de l'auteur qui, en épousant unilatéralement la thèse de « l'oppression ashkénaze exercée sur les séfarades », s'interdit d'analyser plus en profondeur – autrement dit, fait l'économie d'une analyse sociologique – les causes des positions respectives des uns et des autres à un « moment » particulier de leurs itinéraires respectifs. Par ailleurs, si l'A. parle, à juste titre, de la reconquête par les juifs maghrébins d'une identité séfara positive et évoque la naissance du « séfaradisme » comme réaction au contact de l'autre, ashkénaze, elle ne s'interroge pas sur le caractère mythique, et (ré)inventé de cette identité supposée « authentique ». De même, elle ne fait que glisser très rapidement sur le « retour » à la religion des séfarades sans s'interroger sur le détour ashkénaze qu'emprunte le dit « retour ». Enfin, les limites que s'impose l'A. en se bornant à envisager les rapports ashkénazes/séfarades en termes dichotomiques, en termes d'opposition et de rapports de domination, ont un effet singulièrement réducteur sur la réalité des phénomènes et des interactions.

---

### **Référence(s)**

POIRIER (Véronique), *Ashkénazes et Séfarades. Une étude comparée de leurs relations en France et en Israël (années 1950-1990)*, Paris, Cerf, 1998, 312 p. (bibliogr., tabl.)

---

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Régine Azria, « POIRIER (Véronique), *Ashkénazes et Séfarades. Une étude comparée de leurs relations en France et en Israël (années 1950-1990)* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 110 | avril-juin 2000, document 110-40, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/20591>

#### Référence papier

Régine Azria, « POIRIER (Véronique), *Ashkénazes et Séfarades. Une étude comparée de leurs relations en France et en Israël (années 1950-1990)* », *Archives de sciences sociales des religions*, 110 | 2000, 98-99.

---

### **Droits d'auteur**

© Archives de sciences sociales des religions